

Des hausses du prix des transports publics sont inévitables pour les usagers

21.07.2011

D'un coup d'oeil

L'accord sur une limitation de la hausse des prix des transports publics montre une fois encore que le principe d'un financement accru par les usagers peine à s'imposer. Si ces derniers ne contribuent pas davantage à l'avenir, l'offre actuelle doit être remise en question.

La hausse des tarifs des transports publics se limitera à 1,2% selon l'accord conclu entre le surveillant des prix et l'Union des transports publics. Les CFF avaient proposé une adaptation des prix de 1,5% en moyenne. Compte tenu d'une inflation d'environ 1% et du maintien d'excellentes prestations pour le trafic de passagers, la hausse prévue paraissait très modeste. La perspective d'un renforcement du financement par les usagers reste donc pour l'instant lettre morte.

Cette participation accrue des passagers serait pourtant urgente et indispensable. Les moyens financiers à disposition des transports publics sont limités. Pour financer les projets d'extension prévus, le Conseil fédéral a donc notamment proposé d'augmenter le prix d'utilisation des infrastructures (prix du sillon). L'augmentation prévue représenterait un tiers des nouvelles recettes. *economiesuisse* appuie cette proposition, pour autant que les entreprises de transport puissent reporter l'augmentation sur leurs clients.

L'accord limitant la hausse des prix montre que ce principe est loin d'être acquis. Les usagers du rail doivent pourtant se préparer à des prix plus élevés, tant que le niveau de prestations actuel n'est pas remis en question. En comparaison, le trafic de marchandises supporte aujourd'hui des coûts trop élevés compte tenu des mauvaises conditions de transport qui lui sont accordées. A l'avenir, il est important de permettre aux entreprises ferroviaires d'augmenter les prix pour les passagers. Une participation supplémentaire de leur part aux coûts engendrés par ces infrastructures est incontournable.